



PANORAMA DE L'ACTU

Union régionale des associations familiales Grand Est

30 septembre 2024

LA UNE Nancy, capitale des solidarités

De mémoire de Nancéiens, jamais nous n'avions vu le plus grand amphithéâtre du Centre des Congrès Victor Prouvé aussi rempli : plus de 1200 personnes. C'était les 24 et 25 septembre 2024 le Congrès de la [Fédération des Acteurs de la Solidarité](#) (FAS). L'évènement national a permis de mettre à l'honneur le travail social et contribuer à sa juste reconnaissance. Les travailleuses et travailleurs du lien, du soin, en somme de l'humain, soignent une société malade des inégalités qui la fracturent en mobilisant le pouvoir d'agir de chacune et chacun, en favorisant l'émancipation. Dans un contexte propice à la stigmatisation des plus fragiles, il faut sans cesse rappeler l'exigence de fraternité républicaine, une exigence d'attention à l'Autre qui fonde notre contrat social et démocratique et qui permet de faire société, ensemble. Le travail social mérite d'être une grande cause nationale. [La FAS écrit au Premier Ministre](#) Michel Barnier.

La Fédération des acteurs de la solidarité Grand-Est a son siège administratif, 17 avenue de Metz, 54320 Maxéville, et son Secrétariat, 18 rue du 22 Novembre, 67000 Strasbourg ☎ 03 88 51 00 23. [Retrouvez l'équipe](#)

Non, le Livre blanc n'est pas mort !

Mathieu Klein, l'homme qui a remis le Livre blanc du travail social à un lointain gouvernement d'avant les remaniements et les dissolutions, par ailleurs maire de Nancy et président de la Métropole, s'est exprimé en marge du congrès du travail social de la FAS. Pour le président du Haut Conseil du travail social (HCTS), ses préconisations sont plus que jamais d'actualité. Il revient ([ici en lien](#)) sur le défi de rendre les métiers du lien et du soin plus attractifs, sur la solidarité à la source pour l'accès de tous à leurs droits. C'est ainsi que, localement, en Meurthe-et-Moselle, le Conseil départemental et la Métropole du Grand Nancy participent à l'expérimentation "Zéro non-recours", qui développe "l'aller vers" dans des quartiers où vivent des personnes qui pourraient avoir accès à certains droits et qui n'en bénéficient pas. Les associations jouent un rôle évidemment majeur. "Il ne faut jamais oublier qu'accompagner un parcours de vie, ouvrir des droits sociaux, permettre à quelqu'un de recouvrer son autonomie, sa dignité, c'est aussi inscrire la société dans son ensemble dans une trajectoire de transformation. C'est aussi refuser que les politiques de solidarité soient assimilées à de l'assistanat... C'est un travail politique au sens noble du terme", souligne l'édile lorrain qui demande à rencontrer le nouveau ministre des Solidarités, Paul Christophe, sans délais. [Lire ici le portrait de ce dernier](#), ainsi que celui d'Agnès Canayer, ministre déléguée chargée de la Famille et de la Petite Enfance, dessinés par le chroniqueur social [Didier Dubasque](#), ancien président de l'Anas (Association nationale des assistants du service social).

L'Unaf félicite Agnès Canayer

Dans un tweet peu après sa nomination, l'Unaf a félicité la nouvelle Ministre de la Famille et de la Petite Enfance, pour une prise de rendez-vous rapide. Si les intitulés ont un sens, de nombreux commentateurs ont souligné le singulier de "la" famille quand les réalités familiales sont diverses et que la parentalité ne s'arrête pas à la Petite Enfance !



VIE DES FAMILLES ET PARENTALITE

Chiffres clefs des familles : mieux connaître et faire connaître les réalités familiales

Afin que chaque famille compte dans les décisions qui la concernent, il est plus que jamais nécessaire de mieux connaître et faire connaître les réalités familiales. Ces chiffres se veulent donc des balises pour les militants familiaux, les pouvoirs publics et toutes les personnes sensibles aux intérêts des familles. Certains sont connus, d'autres remettent en cause ou en perspective, des idées reçues. Tous doivent inviter à l'action au service des familles.

Retrouvez [les chiffres clefs 2024 des familles](#), un aperçu synthétique de la situation des 18,5 millions de familles en France.

La parentalité, un enjeu central dans la lutte contre les inégalités éducatives

Alors que plus de deux parents sur cinq estiment aujourd'hui difficile l'exercice de leur rôle, les familles de milieux populaires, souvent stigmatisées, font particulièrement face à des défis multiples et complexes dans l'éducation de leurs enfants. Les [Journées des Réseaux de l'Enseignement et de la Recherche \(JRES\)](#), du 10 au 13 décembre 2024 à Rennes, exploreront ces enjeux cruciaux et proposeront des pistes de réflexion et d'action. Une enquête exclusive sur la parentalité Afev | Trajectoires-Reflex | Unaf menée auprès de 700 familles des quartiers populaires sera présentée lors des JRES.

Vacances & familles : les vraies vacances, pour tous !

Depuis plus de 60 ans, l'association [Vacances & Familles](#) favorise l'accès aux vacances pour tous et en particulier aux familles. Elle leur propose des solutions de vacances solidaires : non seulement l'hébergement et les animations sur place mais aussi et surtout un accompagnement avant, pendant et après leur séjour. Le fait de partir ensemble, parents et enfants, familles diverses, permet de renforcer la parentalité en modifiant les regards croisés. L'effet constaté des vacances est l'enrichissement mutuel, humain et culturel, des bénévoles, des salariés et de l'ensemble des personnes accueillies. C'est ainsi que se construit la culture d'Education Populaire.

Dix choses à savoir sur le développement de l'enfant

Fondé en 2017 par Anne Raynaud, [l'Institut de la parentalité](#) accompagne les familles au travers de consultations dédiées et de groupes, et soutient les acteurs de la protection de l'enfance, de la petite enfance ou encore de l'éducation via son organisme de formation dédié. L'Institut énonce [dix choses](#) pour mieux sensibiliser aux spécificités des bébés et jeunes enfants. Utiles pour les professionnels comme pour les parents.

Les batailles de la natalité

Les politiques familiales ont un impact sur la réalisation du désir d'enfant : les associations familiales ne cessent pas de le dire. Encore faut-il les considérer sous un angle global, et non pas seulement par l'aspect des aides directes à l'éducation (allocations familiales). "Le problème numéro un, c'est le logement", estime Maxime Sbaihi, auteur du livre [Le grand vieillissement](#). "En Ile-de-France, chaque naissance se traduit en moyenne pour les parents par un éloignement de 10 kilomètres supplémentaires de Paris", rappelle, pour sa part, le sociologue Julien Damon, auteur d'un essai [Les batailles de la natalité](#). Favoriser l'accès des jeunes couples au logement apparaît donc essentiel. Les futurs parents veulent également être assurés de pouvoir concilier au mieux vie familiale et vie professionnelle. Et, pour cela, il faut des crèches, des garderies, du personnel qualifié, à des tarifs raisonnables. L'idée d'élever son enfant dans un monde menacé par les guerres, le changement climatique et autres fléaux associés à l'activité humaine est aussi déterminant.

Pour relancer la natalité, il s'agit donc de jouer sur toutes les politiques publiques. Il s'agit bien, comme l'affirme l'Unaf depuis tant d'années, de "redonner confiance aux familles".

PETITE ENFANCE

Face aux dérives du secteur privé

De récents ouvrages dévoilent les dérives du secteur privé lucratif concernant les crèches et les maisons de retraite. De quoi s'interroger sur la capacité de notre société à prendre en charge les plus fragiles.

Dans [Les Ogres](#) (Flammarion), paru le 18 septembre 2024, et [Les Fossoyeurs](#), sorti deux ans et demi plus tôt, le journaliste Victor Castanet dévoile les dérives du business de la petite enfance et du grand âge et décrit les méthodes d'entrepreneurs peu scrupuleux profitant de subventions publiques pour s'enrichir personnellement, au détriment des bébés et des personnes âgées dont ils ont la charge. Montages financiers, [recherche du profit à tout prix](#), conditions de travail déplorables, couches et nourriture rationnées... Ces stratagèmes, communs aux géants Orpéa et People & Baby, remettent en cause la capacité des structures privées à accueillir et prendre soin des plus fragiles.. Qu'est-ce que ces scandales disent de notre société ? Pour répondre à cette question, France Info s'est entretenu avec le sociologue Daniel Verba, maître de conférences à la Sorbonne et spécialiste de la petite enfance. [Entretien en lien](#).

Députée socialiste du Val-de-Marne, Isabelle Santiago a été co-rapporteuse d'une [mission flash portant sur les perspectives d'évolution de la prise en charge des enfants dans les crèches](#), clôturée le 8 novembre 2023. Elle était également membre de la [Commission d'enquête sur le modèle économique des crèches et sur la qualité de l'accueil des jeunes enfants](#) au sein de leurs établissements qui s'est achevée en mai dernier. Elle aussi apporte son éclairage sur le sujet dans un [entretien accordé aux Actualités Sociales Hebdomadaires](#) (ASH).

PROTECTION DE L'ENFANCE

Une mobilisation à Paris

La Cnape ([Convention nationale des associations de protection de l'enfance](#)) est à l'initiative d'un collectif réunissant plus de 70 organisations qui ont uni leur voix pour dénoncer "les défaillances criantes d'un système à bout de souffle". Le collectif dit "des 400 000" a organisé un [rassemblement le 25 septembre 2024](#), ponctué de témoignages de professionnels du secteur (juges, travailleurs sociaux et psychologues) et des personnes directement concernées par la protection de l'enfance.

ASE : la réussite scolaire doit être un "objectif explicite du placement"

Par manque de formation et de lien avec l'aide sociale à l'enfance (ASE), les enseignants n'offrent pas le soutien nécessaire aux enfants placés. Une [note de France Stratégie](#) décrypte les trajectoires scolaires et professionnelles des enfants placés. Ses auteurs formulent des propositions pour améliorer leur réussite scolaire.

MEDIATION FAMILIALE

Médiateur familial, l'alternative à la justice

Pour éviter la rupture ou favoriser la reconstruction du lien familial, un professionnel ad hoc existe : le médiateur familial. Tiers neutre et impartial, il accompagne les personnes vers le rétablissement d'un dialogue et encourage l'émergence de solutions adaptées. Le terme de "médiation" prend un sens tangible lorsqu'il est décliné dans la sphère familiale. Là, tout type de désaccord, qu'il s'agisse d'une séparation, de conflits autour du maintien des liens (entre enfants et parents, entre petits-enfants et grands-parents) ou de la prise en charge d'un parent âgé, peut être motif à solliciter l'intervention d'un médiateur.

Voir la fiche métier: [Médiateur familial](#).

L'Uniopss (Union nationale des associations pour développer les solidarités) a tenu le 18 septembre 2024 sa traditionnelle [conférence de presse de rentrée sociale](#). Le *Document de rentrée sociale 2024-2025* propose un regard transversal sur l'actualité et l'évolution des politiques publiques dans les champs de la santé et de la solidarité. [L'actualité Grand Est, c'est ici !](#)



EDUCATION

Baisse du nombre d'élèves, quels scénarios ?

On comptait 404 000 élèves de moins dans le primaire en 2023 par rapport à 2017, tandis que ce nombre a augmenté respectivement de 54 000 dans le second degré et de 245 000 dans l'enseignement supérieur. Pour les acteurs éducatifs, la baisse démographique devrait ainsi permettre de diminuer le nombre d'élèves par classe, tandis que la France compte parmi les pays qui ont les classes les plus chargées d'Europe. Mais le raisonnement est tout autre du côté des "stratèges" des Inspections générales qui y voient plutôt une aubaine budgétaire. La publication du rapport, commandé par Matignon en 2023, intervient en pleine préparation du budget 2025. En jouant sur les effectifs d'élèves, notamment dans les classes de CP dédoublées, des milliers de classes pourraient fermer en primaire, dans les collèges et les lycées. Et en modifiant le maillage territorial, près de 2 000 écoles pourraient disparaître. [Lire l'article](#).

Que faire de l'école ? Entre institution et libéralisation, le débat est ouvert

D'un côté, une figure intellectuelle qui incarne depuis longtemps la pensée pédagogique française contemporaine : Philippe Meirieu, universitaire, spécialiste des sciences de l'éducation, et homme politique – il fut, sous les couleurs d'Europe Ecologie-Les Verts, vice-président de la région Rhône-Alpes de 2010 à 2015. De l'autre, l'un des penseurs majeurs du libéralisme, le philosophe Philippe Nemo, dont les livres sur l'éducation prônent une rupture radicale. Le premier publie [Education : rallumons les Lumières !](#) (L'Aube), cri d'alarme contre "le grand renoncement" que représentent pour lui les politiques scolaires actuelles. Le second, chantre de la "liberté scolaire", publie [Repenser l'enseignement](#) (PUF), plaidoyer pour une refonte du système éducatif. Deux prises de position importantes, aux antipodes l'une de l'autre. Si tous deux ont part de la nécessité d'une réforme profonde de l'école, ils l'envisagent très différemment de l'autre.

Étudiants : quelles conditions de vie ?

En 2024, près de [2,93 millions d'étudiants](#) font leur rentrée dans l'enseignement supérieur. La crise sanitaire provoquée par le coronavirus a mis en lumière la situation précaire de certains étudiants. Cette précarité touche une proportion constante de la population étudiante, de l'ordre de 25%, au fil des [enquêtes menées par l'Observatoire national de la vie étudiante \(OVE\)](#) depuis 2016. Selon l'OVE, le budget étudiant est composé majoritairement comme suit : aides de la famille (41%), revenus d'activités pendant l'année scolaire (27%), aides publiques (25%). 44% des étudiants ont besoin d'une activité rémunérée pour vivre. Un [rapport sénatorial de 2021](#) soulignait "la nécessité d'un suivi spécifique des étudiants dont l'activité salariée risque d'affecter les chances de réussite".

Pour la rentrée 2024, selon les chiffres de la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes), le seul loyer représente en moyenne 45% des frais de vie courante d'un étudiant (près de 50% en Île-de-France). Les Crous font face à une forte demande de logements sans avoir les capacités de loger l'ensemble des demandeurs. Au niveau national, ils ne peuvent héberger qu'un quart des 675 000 étudiants boursiers. L'[étude sur les 16-25 ans à Paris \(portrait social et démographique\)](#) de l'atelier parisien d'urbanisme (APUR), en 2019, montrait qu'en Île-de-France, 46% des jeunes âgés de 25 ans et nés à Paris vivaient encore chez leurs parents en 2018 contre 32% en 1999.

Les étudiants sont aussi davantage concernés par le phénomène du renoncement aux soins. Selon l'enquête réalisée pour l'année 2023 par l'OVE, 34% des étudiants affirment avoir déjà renoncé au moins une fois à des soins au cours des douze derniers mois pour des raisons financières.

La santé mentale des étudiants est devenue un enjeu social important. Le site [Santé Psy Étudiants](#) présente les démarches à suivre pour consulter gratuitement un psychologue, pour un total de douze séances prises en charge par les universités, renouvelables chaque année. À la rentrée 2024, plus de 60 000 étudiants ont bénéficié de ce dispositif depuis son lancement en février 2021.

JEUNESSE

France Stratégie : chiffres clés de la précarité adolescente

Dans une [note d'analyse](#), France Stratégie expose la précarité à l'adolescence et les impacts qu'elle peut avoir à l'âge adulte, à travers des données collectées entre 2017 et 2019. La pauvreté représente un facteur majeur influençant le développement des enfants dès leur plus jeune âge. Selon plusieurs études, son impact est chronique et d'autant plus important entre 0 et 5 ans. En France, il a été démontré que, durant la petite enfance, les effets les plus marquants de la pauvreté sont liés aux problèmes de santé et au développement langagier.

Les jeunes en 2024 : davantage optimistes et investis dans le bénévolat

La France compte 12 millions de jeunes de 15 à 30 ans. Ils se montrent plus sereins et confiants dans l'avenir proche que l'an dernier, selon [une enquête du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie](#) (Crédoc) réalisée auprès d'un échantillon représentatif de jeunes. [Lire l'article](#).

Le Pass culture a du succès mais il creuse les inégalités qu'il est censé corriger

Les rapports s'empilent sur le sujet du Pass culture, jusqu'à celui de la mi-juillet 2024, écrit par l'Inspection générale des affaires culturelles, qui constate que ce dispositif mis en place en 2021 ne remplit pas son rôle. Il est même contre-productif. Le Pass culture amplifie les œuvres à succès, alors qu'il a été imaginé comme un passeport pour la découverte. Ensuite, cet argent finit dans la poche des producteurs culturels privés et, pour la plupart, étrangers (majors du disque, du jeu vidéo et du cinéma) qui, souvent, n'en ont pas besoin – hormis les librairies –, alors qu'il devait surtout aider les œuvres et les lieux que l'Etat et les collectivités locales subventionnent. [Lire la présentation du rapport](#).

SNU : la Cour des comptes évalue un dispositif coûteux, aux objectifs mal définis

Dans [un rapport diffusé le 13 septembre 2024](#), la Cour des comptes dresse un bilan sévère des premières sessions du Service national universel (SNU), qui existe depuis 2019. Peu lisible, mal piloté et sans horizon clair, le dispositif devra faire l'objet d'une "clarification" rapide, insiste la juridiction. Enfin, le SNU coûte cher : 18 % du programme "jeunesse et vie associative" du budget de l'Education nationale lui sont consacrés dans la loi de finances initiale 2024. Une enveloppe de 160 millions d'euros, qui doit permettre d'accueillir 80 000 jeunes en 2024 pour le seul séjour de cohésion. A titre de comparaison, le budget du service civique, 519 millions d'euros, doit permettre à 150 000 jeunes de remplir une mission de six à douze mois.

Le revenu d'émancipation des jeunes "made in 54"

En Meurthe-et-Moselle, le taux de pauvreté des jeunes de moins de 30 ans est de plus de 26%. 14% des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. L'accès au logement, à une formation, à la culture, à la santé, à une formation, à l'emploi est compliqué pour nombre d'entre eux. Le [Revenu d'émancipation jeunes](#) a vocation à agir comme un "tremplin" pour faire levier dans le cadre d'une démarche émancipatrice progressive. Nicolas Duvoux, sociologue et Président du [Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#), était en visite à Nancy pour le lancement officiel du dispositif, saluant une expérience originale et volontariste pour "l'émancipation".

HANDICAP

Inclusion scolaire des élèves handicapés : des progrès à faire

Après le succès des Jeux paralympiques, la question du handicap doit être posée en termes d'égalité des droits, et ce dès l'enfance. L'inclusion vise à assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves, de l'école maternelle au lycée et la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs. En France, la "loi handicap" de 2005 a fait de la scolarisation des élèves handicapés en milieu ordinaire un principe de droit.

Où en est-on aujourd'hui ? La Cour des comptes a publié le 16 septembre 2024 un [rapport](#) qui souligne tous les progrès restant à faire pour accomplir les objectifs visés par la "loi handicap" de 2005, près de vingt ans plus tard.

L'exclusion du monde numérique

Dans un [rapport publié le 23 septembre 2024](#), Emmaüs Connect et la Croix-Rouge font un état des lieux de la situation des personnes en situation de handicap en France, notamment concernant leur exclusion du monde numérique. Les principales raisons ? Les difficultés d'accès à l'équipement et à la connexion internet en raison du coût engendré, ou encore du manque d'accessibilité du matériel. L'acquisition compliquée des compétences et usages du numérique. Le manque d'adaptation des outils numériques, initialement imaginés pour des personnes valides. Pourtant certains outils existent déjà. Les associations formulent pas moins de 11 recommandations détaillées, adressées à la ministre déléguée [Charlotte Parmentier-Lecocq](#).

GRAND ÂGE

Les CCAS, acteurs clés de la Semaine bleue 2024

Du 30 septembre au 6 octobre 2024, [les CCAS et CIAS jouent un rôle central](#) à l'occasion de la Semaine bleue, événement national consacré aux retraités et aux personnes âgées. Cette semaine vise à promouvoir la place essentielle des aînés dans notre société tout en mettant en lumière l'importance des liens intergénérationnels, qui favorisent une meilleure compréhension et une plus grande solidarité entre les générations. [En savoir plus sur la Semaine bleue.](#)

Un nouveau rapport sénatorial

Une nouvelle journée de solidarité pour financer les Ehpad publics, un fonds "vert" dédié à leur rénovation thermique, un tarif d'hébergement aligné sur l'inflation... dans un rapport présenté le 25 septembre 2024, quatre sénateurs appellent à un nouveau modèle pour les Ehpad. Les quatre membres de la commission des Affaires sociales du Sénat préconisent un "plan Marshall" pour les Ehpad publics. [Lire l'entretien avec Anne Souyris](#), co-rapporteuse.

SANTE

Nouvelle Ministre de la Santé

La figure du Modem Geneviève Darrieussecq, médecin allergologue de formation, remplace Catherine Vautrin à l'avenue de Ségur, héritant d'un portefeuille regroupant la Santé et l'Accès aux soins dans le nouveau gouvernement Barnier.

Quel avenir pour les politiques de santé mentale ?

Les problématiques de santé mentale touchent un grand nombre de Français, qu'ils soient ou non en situation de vulnérabilité. Si les pouvoirs publics ont pris la mesure de l'ampleur du phénomène, de nombreux progrès restent à accomplir, notamment pour favoriser l'accès aux soins des personnes malades. Dans cette optique, quelles sont les initiatives associatives en cours ? [Union Sociale](#) fait le point, en interrogeant plusieurs acteurs du secteur.

Les affections de longue durée (ALD) : pour un dispositif plus efficient et équitable

Le dispositif des affections de longue durée permet le remboursement par l'assurance maladie obligatoire des tickets modérateurs afférents aux soins et prestations en rapport avec ces affections. Créé dès l'origine de la Sécurité sociale, il a pour objectif de protéger les assurés contre des restes à charge élevés, notamment dans le cas des maladies chroniques et des pathologies nécessitant des thérapeutiques particulièrement coûteuses. Une mission IGAS/IGF formule des propositions pour recentrer le dispositif sur ses objectifs initiaux et ralentir la dynamique de dépenses, tout en améliorant la prévention et la pertinence des soins. [Lire le rapport.](#)

Régulation des dépenses de dispositifs médicaux (DM)

Le vieillissement démographique, la hausse de la prévalence des maladies chroniques et le développement de prises en charge alternatives à l'hospitalisation complète contribuent à expliquer la hausse des dépenses de dispositifs médicaux (DM). Une mission IGAS/IGF identifie [7 mesures permettant jusqu'à 250M€ d'économies](#) : mieux accompagner les professionnels par la mise à disposition d'outils d'analyse, de comparaison et le développement de logiciels d'aide à la prescription et à la dispensation, favoriser le réemploi, organiser un meilleur contrôle...

Chercher les "RACI" (restes à charge invisibles)

France Assos Santé a lancé le 12 septembre son [enquête sur les restes à charge invisibles](#), ces frais non remboursés, ni par la Sécurité sociale ni par les complémentaires santé. Nulle trace de ces "RACI" dans les statistiques officielles. Pourtant, ils pèsent lourd sur le portefeuille des personnes malades, en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Le questionnaire en ligne et anonyme est accessible jusqu'au 12 octobre, pour des résultats dévoilés fin novembre.

Nouvelles de l'ORS

L'[Observatoire Régional de la Santé Grand Est](#) déménage pour de nouveaux locaux dans la Tour A Saint Sébastien à Nancy. A l'occasion de la journée mondiale Alzheimer, le 21 septembre dernier, l'ORS Grand Est a invité à (re)découvrir [l'étude](#) menée sur les parcours des personnes précocement atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, financée par l'ARS.

Rapport national REIN sur les données 2022

Le Réseau Epidémiologie et Information en Néphrologie (REIN) a pour objectif général de décrire l'incidence et la prévalence des traitements de suppléance de l'insuffisance rénale chronique, les caractéristiques de la population traitée, les modalités de prise en charge et la qualité du traitement en dialyse, l'accès à la liste d'attente et à la greffe ainsi que la survie des malades. Le [rapport sur les données 2022](#) est en ligne sur le site de l' [Agence de la biomédecine](#).



CONSOMMATION

Tous éco-responsables

Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) a publié, début septembre 2024, les [résultats d'une étude](#) visant à apprécier les marges de manœuvre des ménages pour que leur consommation ait moins d'effets négatifs sur l'environnement. L'étude a été menée conjointement par le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) et l'Agence de la transition écologique (Ademe) selon la méthode des "budgets de référence". [Lire l'article](#).

Fiscalité de l'énergie : un manque de cohérence

La fiscalité de l'énergie, outil de politique publique, est "mal intégrée" aux objectifs climatiques et environnementaux de la France, selon la Cour des comptes. [Un rapport](#) vient d'être publié (le 6 septembre 2024), dans un contexte de report de la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), ainsi que de la nouvelle stratégie nationale bas carbone (SNBC). Il s'inscrit aussi en amont de la réforme du marché de carbone de l'Europe, qui "pourrait augmenter le prix de l'énergie" de 11% à 13% pour le gaz et de 10% à 11% pour le carburant.



LOGEMENT

Congrès HLM

Le 84^{ème} Congrès Hlm s'est déroulé du 23 au 25 septembre 2024: retrouvez le discours d'ouverture d'Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat [en vidéo](#) ainsi que son [discours de clôture](#). Retrouvez ensuite [ici tous les évènements du Congrès](#) sur les thèmes du renouvellement urbain, de la transition écologique et de la biodiversité, de la crise européenne du logement. La nouvelle ministre du Logement et de la rénovation urbaine, [Valérie Létard](#), que l'on dit proche de Jean-Louis Borloo, a prononcé son discours de la méthode : celle de la "co-construction efficace" et du "bon sens" pour donner l'envie de construire et de rénover.

L'Insee dresse le portrait des habitants des nouveaux quartiers prioritaires

Les habitants des nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont davantage jeunes. Les ménages sont plus modestes, majoritairement locataires, résidant plus souvent dans des logements sociaux ou suroccupés... Voici quelques spécificités des habitants des nouveaux QPV selon l'Insee. L'Institut national de la statistique et des études économiques a, le 28 août 2024, présenté le [portrait des habitants des QPV](#). Leurs profils diffèrent de ceux vivant dans les environnements urbains voisins.

Habitat inclusif

Dans le cadre des travaux du groupe de travail "Modèle économique / porteurs de projet" animé par l'Unaf, 14 Udaf se sont réunies les 5 et 6 septembre 2024 pour poursuivre leurs travaux et échanger sur la question de l'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées ou en situation de handicap. Ces journées ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives sur l'accès aux dispositifs d'aide et d'offrir une offre de prévention dans les structures, notamment avec la participation de l'ANAH et de la Fédération de la Mutualité Française. [Lire l'article](#).

Précarité, santé mentale et logement

Le logement et la santé mentale sont deux enjeux d'actualité incontournables et étroitement liés. C'est pourquoi l'Unccas organise son conseil national annuel à Montpellier le 3 octobre 2024, avec pour thématique centrale "le logement, le maintien et la mise à l'abri". Ce sera l'occasion de présenter notamment les résultats de l'enquête menée en juin 2024 auprès du réseau des CCAS/CIAS.

L'Union nationale des CCAS prévoit de publier prochainement ses travaux sur la santé mentale, complétant ainsi les nouvelles formations proposées sur ce sujet. [Lire l'article](#).

*

EN BREF.... MAIS IMPORTANT

✓ **Le plein emploi au prix de la précarité**

Le dernier [plaidoyer de l'association Solidarités nouvelles face au chômage](#) alerte sur les risques d'une politique de l'emploi exclusivement concentrée sur les chiffres et propose des pistes d'amélioration des conditions d'embauche des populations les plus fragiles.

✓ **Les allocataires du Rsa inscrits à France Travail**

Les bénéficiaires du Revenu de solidarité active sont-ils éloignés des parcours d'insertion ? Une [étude de la Dares](#) (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), publiée le 5 septembre 2024, s'intéresse aux profils et à la situation des bénéficiaires inscrits à France Travail.

✓ **Les emplois du développement durable**

Entre 2020 et 2022, les emplois "concourant à la transition énergétique" ont progressé de 24%. L'Ademe constate une progression forte des emplois dans les énergies renouvelables et dans les transports terrestres sobres en énergie. En revanche, le bilan est plus mitigé du côté des emplois liés à l'isolation des bâtiments. [Télécharger la synthèse de l'étude](#). [Lire l'article](#).

✓ **France services : un premier bilan positif selon la Cour des comptes**

2 840 espaces d'accueil accessibles à moins de 30 minutes par la population, environ 7 000 conseillers à l'écoute des usagers pour les accompagner dans leurs démarches administratives... Le réseau France services a traité près de neuf millions de demandes en 2023. La Cour des comptes a publié, le 4 septembre 2024, un [rapport](#) d'évaluation du programme [France services](#) portant sur les années 2020 à 2023. Ces espaces sont situés pour 63% en milieu rural et pour 18% dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

✓ **Sans-abrisme**

Une centaine de femmes et enfants occupent depuis mi-juillet un immeuble de Grand Lyon Habitat. Le collectif lyonnais [Solidarité entre femmes à la rue](#) a mobilisé le 25 septembre 2024, à la suite de la décision d'expulsion rendue par le juge des contentieux de la protection.

✓ "Maltraitance institutionnelle" et pauvreté

Pour ATD Quart Monde, il existe un "terrible paradoxe des institutions", lesquelles seraient à la fois "aidantes et maltraitantes" à l'égard des personnes qui vivent dans la pauvreté. L'association a dévoilé le 19 septembre 2024 son [plaidoyer](#) appelant à mettre fin à la "maltraitance institutionnelle", qualifiée de "véritable frein à la dignité et à l'accès aux droits". Compilant de nombreux témoignages, ATD Quart Monde rend compte de façon très large de situations qui peuvent être vécues comme des "maltraitements institutionnels" – quitte à mettre sur le même plan, d'une part des violations de la loi et autres dysfonctionnements ou abus clairs de la part de certains professionnels et organisations, d'autre part des réalités intrinsèquement liées aux limites du système de solidarité.

✓ Economie sociale et solidaire

Avec la nomination de la députée Marie-Agnès Poussier-Winsback, l'économie sociale et solidaire retrouve un ministère spécifique. Députée de la 9^e circonscription de Seine-Maritime depuis 2022, elle a été réélue face à un candidat Rassemblement national, en juillet. En mal de reconnaissance, l'économie sociale et solidaire, qui prône un autre partage des richesses, pèse 14,9 % de l'emploi privé en France. Les attributions de la ministre déléguée portent également sur "l'intéressement" et "la participation".

✓ Territoires

Catherine Vautrin, qui a été présidente de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) de 2022 à 2024, devient ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation dans le gouvernement Barnier.

✓ Mobilité solidaire

Vous avez des problèmes pour vous déplacer ? Le service de Mobilité Solidaire, proposé par la fédération départementale Familles Rurales de la Moselle, et ses conducteurs bénévoles peuvent vous emmener où vous le souhaitez dans un rayon de 50km de votre domicile (rendez-vous médicaux, courses, aller voir des amis ou de la famille...). [Lire l'article](#).

✓ Patrimoine

Alors que les Journées du patrimoine viennent d'avoir lieu les 21 et 22 septembre derniers, on apprend que les dépenses engagées par l'État pour la conservation des monuments historiques ont battu un record en 2023. Le [bilan](#) détaille la part des montants engagés par chaque Drac en 2023 nous apprend aussi que le Grand Est a profité de 14% de l'ensemble des crédits, ce qui le place en tête des régions bénéficiaires. [Lire l'article](#).

DANS NOTRE BELLE REGION

Jardins botaniques

Au [jardin botanique Jean-Marie Pelt](#), ce sont près de 12 000 espèces que l'on peut découvrir, dans un jardin de 25 hectares et 2500 m² de serres tropicales. Plantes rares et menacées, plantes étonnantes ou insolites sont en culture dans l'un des plus grands jardins botaniques de France. Un vrai musée vivant de la botanique !

Situé dans les Vosges à 1228 m d'altitude, sur la Route des crêtes, le [jardin d'altitude du Haut Chitelet](#) présente 2500 espèces alpines. Un véritable tour du monde des plus beaux massifs montagneux au travers de leur flore. Le site comprend aussi une hêtraie d'altitude et une tourbière naturelle. Refuge [LPO](#), il est labellisé "[Jardin remarquable](#)" depuis la création du label par le Ministère de la Culture et de la Communication en 2004. Le jardin est aussi labellisé [Famille +](#), label national pour l'accueil des familles en vacances.

Le [Jardin des Grimpantes](#) vous attend chemin d'Uruffe à Sepvigny dans la Meuse. Il a été créé par un passionné, pépiniériste depuis plus de 50 ans, qui à l'heure de sa retraite a décidé de se lancer dans la création de ce jardin sur le thème des plantes grimpantes et rampantes.

L'Unaf, les Udaf et Uraf, experts de la réalité de la vie des familles depuis 1945